

Préinscriptions 2023/2024

Comment ça marche ?

Mon enfant est déjà inscrit à l'un des accueils sur l'année 2023/2024

Lors des dates de préinscriptions (voir calendrier), je me connecte sur mon espace Connecthys afin de faire ma demande :

- sur la page d'accueil, je clique sur le bloc "Réservations"
- sous le nom de mon enfant, je clique sur "Vacances PK - (période concernée)"
- je coche les jours d'accueil souhaités.
- je clique sur "Envoyer la demande".

L'équipe de la Ka'Fête traite ma demande dans la semaine suivant la fin des préinscriptions.

Si ma demande est acceptée, je me connecte de nouveau sur mon espace Connecthys, je vais regarder le montant dû dans l'onglet "mes factures", et j'effectue le paiement dans la semaine suivant la réponse que j'ai reçu.

Mon enfant n'est inscrit à aucun des accueils sur l'année 2023/2024

Lors des dates de préinscriptions (voir calendrier), je vais sur le site internet de la Ka'Fête : www.kafeteomomes.fr pour remplir le formulaire de préinscription que je trouve en page d'accueil.

La semaine suivante, on me contacte par téléphone ou par mail pour :

- m'apporter une réponse définitive
- fixer un rendez-vous d'inscription si la réponse est positive

Lors du rendez-vous d'inscription, j'apporte le carnet de vaccination de mon enfant, mon attestation de quotient municipal, ainsi qu'un moyen de règlement (CB, chèques, espèces, chèques vacances, CESU)

La personne en charge du rendez-vous enregistre toutes mes informations, m'explique le fonctionnement de l'accueil de loisirs et me présente l'association.

Je repars avec des identifiants qui me permettront, pour les futures inscriptions, de passer directement par le portail famille Connecthys.

Mon enfant est déjà inscrit à l'un des accueils de loisirs sur l'année en cours

Préinscriptions sur Connecthys

...
réponse

OUI 😊

Paiement des vacances

NON ☹️

Même procédure pour les prochaines vacances

Mon enfant n'est inscrit à aucun des accueils de loisirs sur l'année en cours

Préinscriptions via formulaire site internet

...
réponse

OUI 😊

Rendez-vous d'inscription

NON ☹️

Même procédure pour les prochaines vacances

CALENDRIER DES PREINSCRIPTIONS :

Inscriptions à la semaine et en journée complète de 8h30 à 18h
- repas du midi compris - avec des accueils échelonnés
matin (8h30 à 9h30) et soir (17h30 à 18h)
(fermeture du 24/12/2023 au 01/01/2024) :

Vacances d'automne – du 23/10 au 03/11/2023 :

Préinscriptions :

du lundi 18 septembre au 24 septembre 2023

Réponses aux familles : lundi 2 octobre 2023

Vacances de Noël – du 02/01 au 05/01/2024

Préinscription famille actuelle* :

du mardi novembre au lundi 27 novembre 2023

Préinscription nouvelle famille* :

du vendredi 24 novembre au lundi 27 novembre 2023

Réponses aux familles : vendredi 1er décembre 2023

Vacances d'hiver – du 19/02 au 01/03/2024 :

Préinscription famille actuelle* :

du lundi 15 janvier au lundi 22 janvier 2024

Préinscription nouvelle famille* :

du vendredi 19 janvier au lundi 22 janvier 2024

Réponses aux familles : lundi 29 janvier 2024

Vacances de printemps – du 15/04 au 26/04/2024 :

Préinscription famille actuelle* :

du lundi 11 mars au lundi 18 mars 2024

Préinscription nouvelle famille* :

du vendredi 15 mars au lundi 18 mars 2024

Réponses aux familles : lundi 25 mars 2024

***Famille actuelle :** L'enfant est déjà inscrit à l'un de nos accueils de loisirs sur l'année en cours

***Nouvelle famille :** L'enfant n'est inscrit à aucun de nos accueils de loisirs sur l'année en cours